

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/09/2011

Réception par le Prefet : 12/09/2011

Publication : 16/09/2011



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2011-8-11-4

Séance du vendredi 9 septembre 2011

DEPLACEMENT D'UNE DELEGATION D'EXPERTS DU SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE DU RHIN SUPERIEUR À ARNHEM AUX PAYS-BAS POUR ASSURER LA PROMOTION DE CET OUTIL ET DEVELOPPER DES ECHANGES DE BONNES PRATIQUES AVEC LE PROJET X-BORDER GDI

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2010-4-10-1 du Conseil Général du mardi 7 décembre 2010 relative au budget 2011 des actions de coopération internationale, transfrontalière et européenne,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve le versement d'un montant de 950 €, au titre du budget de l'année 2011 dans le cadre du projet SIGRS, et décomposé de la façon suivante :

- 450 € au Canton de Bâle-Campagne, correspondant aux frais de transport, d'hébergement et de restauration de Monsieur Kurt WABER, expert représentant le Canton de Bâle-Campagne au sein du SIGRS,
- 500 € au Regierungspräsidium de Freiburg, correspondant aux frais de transport, d'hébergement et de restauration de Monsieur Peter SCHNEIDER, expert représentant le Regierungspräsidium de Freiburg au sein du SIGRS,

Ces dépenses seront versés sur présentation des factures correspondantes, dans un délai de 3 semaines suivant le déplacement.

- précise que les frais occasionnés par le déplacement de Madame Anne VONNA à Arnhem, estimés à 450 € et payés par la DRH feront l'objet d'un remboursement par virement interne en cession budgétaire du programme F815 (SIGRS 2011-2014) géré par le Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne vers le programme J613 géré par la Direction des ressources humaines.

Les crédits sont prévus au programme F815/2698, chapitre 011, fonction 048, nature 6188 du budget de l'exercice 2011.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions